

tion de la justice y est traitée avec mépris. Nous voyons que la loi du talion règne en souveraine ; nous voyons qu'il y a une vive antipathie contre la race noire, nous voyons que bien des abus règnent, que les lois touchant le divorce sont très complaisantes, et nous pouvons citer avec beaucoup d'apropos les vers de Goldsmith :

Ill fares the land to hast'ning ills a prey  
Where wealth accumulates and men decay.

C'est donc pour nous un véritable plaisir de jeter les yeux sur notre pays, et nous devons, avec Son Excellence, nous réjouir et remercier la Providence des bienfaits dont nous jouissons. La prospérité continue à régner sur nos rivages et toutes les classes de la société en jouissent. Naturellement, on se demande si l'on est entièrement redevable au gouvernement de ce satisfaisant état de choses, ou si une partie au moins de la prospérité générale du pays doit être attribuée à son administration. N'est-ce pas que cela ressemble quelque peu à de l'ingratitude que de fermer complaisamment les yeux et de dire que la Providence est bonne pour nous et de refuser au gouvernement une part des louanges qu'il mérite pour l'habileté qu'il a déployée dans l'administration des affaires.

Selon moi, bien que la Providence nous ait été favorable, il est juste de dire que le remarquable rajustement du tarif en 1897, concordant avec l'administration intelligente et progressive des divers départements, particulièrement ceux de l'Agriculture et de l'Intérieur, a changé entièrement la face des choses, a créé une activité sans rivale dans notre pays. Laissez-moi dès à présent dire un mot d'éloge à l'adresse de l'homme d'Etat incomparable qui est à la tête de cette administration. Quand on fera impartialement l'historique de l'administration actuelle, le chef d'aujourd'hui, en effet, y figurera brillamment, et cet historique ne sera pas seulement intéressant, mais il sera instructif pour tous les citoyens vraiment patriotes. Depuis qu'il est premier ministre le Canada a fait des progrès rapides, et aujourd'hui les yeux de l'univers sont fixés sur nous. Nous sommes le point de mire de tous les observateurs, et bien que je ne prétende pas prophétiser, je dirai que les années prochaines verront au Canada ce qui est arrivé aux Etats-Unis, depuis cinquante ans, au double point de vue

de l'immigration et du progrès. Sous l'administration de sir Wilfrid Laurier le Canada a été pour ainsi dire, découvert une deuxième fois, attendu que le pays, en pouvant produire un premier ministre qui a été capable de figurer au jubilé de 1897 avec grâce et avantage, qui a pu, l'an dernier, virtuellement diriger les affaires et délibérations de la conférence coloniale, a prouvé à l'empire et aux pays étrangers que le Canada n'est pas, comme un roi de France l'a prétendu, quelques arpents de neige habités par des sauvages, mais un magnifique héritage réunissant tous les éléments propres à faire une grande et puissante nation. Ce pays n'attend que l'arrivée de colons, qui fonderont ici des foyers prospères et heureux, et il est agréable de constater que sous l'administration du premier ministre actuel, des étrangers de tous les pays commencent à affluer sur nos rives, et que leur nombre s'accroît d'année en année. Ceux qui nous remplaceront dans quelques années verront tous les espaces remplis entre ici et l'océan Pacifique, par des foyers heureux et prospères ; verront, vers le nord, aussi loin que l'homme peut vivre, grandir des villages et des villes, se développer un grand pays sous un drapeau qui a durant mille ans affronté les tempêtes et les batailles. Dans les conditions actuelles, si différentes de celles de jours encore peu lointains, il faut que nos chefs et notre gouvernement aient beaucoup de sagesse et beaucoup de courage. Comme nous devons être prudents pour tenir en équilibre les plateaux de la balance de la justice, pour maintenir l'union entre les différentes races qui composent notre peuple ! Comme il est facile de donner un avantage immérité à une classe au détriment d'une autre ! Mais si notre pays continue à grandir et à prospérer, il ne le pourra qu'à la condition que les droits de chaque citoyen soient reconnus sur ses rivages. Je crois que notre peuple est animé des sentiments de la justice et de tolérance, et qu'il n'appuiera jamais aucune administration qui s'écartera des principes primordiaux dont je viens de parler, mais appuiera toute administration honnête qui s'efforcera de travailler à la prospérité de tous sans commettre aucune injustice à une classe en particulier.

Nous pouvons donc approuver de tout cœur Son Excellence qui demande de ren-